

Demandes d'asile dans l'Union européenne

Statistiques en bref

POPULATION ET
CONDITIONS SOCIALES

110/2007

Population

Auteur

Piotr JUCHNO

Contenu

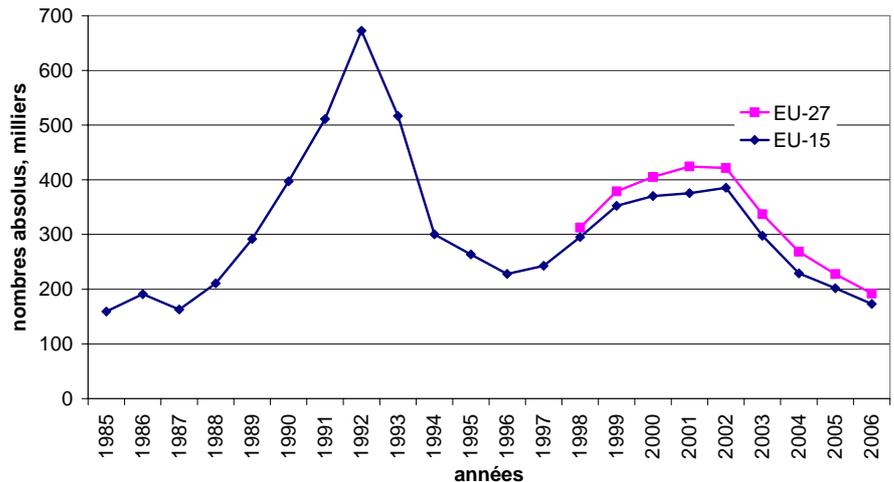
Données principales.....	1
Les demandeurs d'asile dans le monde en 2006.....	2
Les demandeurs d'asile dans l'Union européenne : depuis les années 1990.....	2
... et en 2006.....	2
Les demandes d'asile par rapport à la population.....	4
Pays d'origine des demandeurs d'asile.....	5



Fin de rédaction: 30.08.2007
Données extraites le: 30.03.2007
ISSN 1977-0332
Numéro de catalogue: KS-SF-07-110-FR-N
© Communautés européennes, 2007

Le nombre de nouvelles demandes d'asile¹ dans l'UE a poursuivi son recul en 2006

Graphique 1. Nouvelles demandes d'asile, UE-27 et UE-15, 1985-2006, en nombres absolus (milliers)



Source: Eurostat

La présente publication donne un aperçu des structures et tendances observées en matière de demandes d'asile. Des différences entre les méthodologies nationales exigent toutefois une certaine prudence dans l'interprétation des comparaisons détaillées entre pays. Il est recommandé au lecteur de se référer aux notes méthodologiques figurant à la fin de la présente publication.

Données principales

Le nombre de demandes d'asile au sein de l'UE est en régression depuis les cinq dernières années. En 2006, 192 000 demandes d'asile ont été introduites dans l'ensemble des 27 États membres de l'UE. Par rapport aux plus de 670 000 demandes enregistrées en 1992 (données pour l'UE-15), ce chiffre marque un recul significatif pendant cette période. Les autres faits marquants de l'année 2006 sont les suivants:

- En 2006, les demandes d'asile ont diminué de plus de 15% dans l'UE-27 par rapport à l'année précédente. En cinq ans à peine, le nombre de demandes a diminué de plus de moitié.
- Le nombre de demandes introduites l'année dernière a diminué dans la plupart des États membres. La Slovénie annonce une baisse de près de 70%, la Lettonie de 60% et Chypre, l'Autriche et la France d'environ 40%.
- Plusieurs pays ont connu une augmentation des demandes d'asile: la Lituanie +44%, la Suède +38%, la Grèce +35% et la Hongrie pratiquement +32%.
- Avec près de 27 900 demandes introduites l'année dernière, la Grande-Bretagne devance la France (26 300), la Suède (24 300) et l'Allemagne (21 000).
- L'année dernière, une moyenne de 0,4 demande d'asile pour 1000 citoyens a été déposée au sein de l'UE-27 (0,5 en 2005). Avec près de 6 demandes pour mille, Chypre a reçu le plus de demandes par rapport à sa population totale, suivie par Malte (3,1) et la Suède (2,7).
- Les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile au sein de l'UE en 2006 étaient l'Irak, la Russie, la Serbie et le Monténégro², l'Afghanistan et la Turquie.

¹ Certains pays et certaines années peuvent aussi inclure les demandes en appel.

² Bien que le Monténégro et la Serbie aient déclaré leur indépendance, respectivement le 3 et le 5 juin 2006, aucune statistique distincte n'est disponible jusqu'en décembre 2006.

Les demandeurs d'asile dans le monde en 2006

Selon le HCR¹ (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés), 596 000 demandes d'asile nouvelles ou répétées ont été introduites dans le monde en 2006, à savoir 11% de moins qu'en 2005. Avec près de 300 000 demandes d'asile, l'Europe a été la plus sollicitée, suivie par l'Afrique (159 000) et les Amériques (78 000). Selon le rapport, les nouvelles demandes déposées en 2006 ont été les plus nombreuses en Afrique du Sud (53 000 selon les estimations,

dont environ un tiers déposées par des citoyens zimbabwéens). Les États-Unis figurent en seconde position avec 50 800 demandes, puis le Kenya avec 37 300 (plus de 70% de l'ensemble des demandes émanant de citoyens somaliens). Les demandeurs les plus nombreux provenaient de Somalie (presque 45 600), suivis par les ressortissants irakiens (34 200), puis les Zimbabwéens (22 000), les Érythréens (19 400) et les Chinois (19 300).

Les demandeurs d'asile dans l'Union européenne : depuis les années 1990...

Dans les années 1990, le nombre de demandeurs d'asile dans les États membres de l'UE-15 a reflété les crises politiques et les conflits armés, comme le montre le graphique 1. Une augmentation constante du nombre de demandes d'asile, amorcée en 1988 et achevée en 1992, a été suivie par une chute marquée des dossiers introduits.

Au début des années 1990, le nombre de demandeurs d'asile au sein de l'UE-15 était fortement influencé par les flux exceptionnels enregistrés vers l'Allemagne. En 1992, par exemple, l'Allemagne a reçu près de 440 000 demandes, à savoir environ deux tiers du nombre total de demandes enregistrées par l'UE-15 cette année-là.

En 1996, le nombre de demandes d'asile au sein de l'UE-15 était retombé à quelque 228 000. Après 1996, la poursuite du conflit armé dans l'ex-Yougoslavie a provoqué une augmentation des demandes d'asile, qui ont dépassé au total 370 000 (UE-15) à la fin du 20^e siècle. Après 1999, le nombre de demandes d'asile n'a pratiquement pas évolué dans les

années 2000 - 2002, avant de connaître une chute sensible en 2003.

L'influence des nouveaux États membres sur la tendance générale observée pour l'ensemble de l'Union européenne est relativement réduite ; le nombre de demandes d'asile dans ces pays s'élevant en moyenne à environ 10 % du total de l'UE. En 2001, une légère différence peut être observée entre les chiffres pour l'UE-15 et l'UE-27. Le nombre de demandes d'asile dans l'UE-27 a augmenté par rapport à l'année 2000, tandis que le chiffre de l'UE-15 a diminué. Ceci s'explique par la hausse du nombre de demandeurs en République tchèque après une modification de la législation en matière d'asile. Ces cinq dernières années, le nombre de demandes enregistrées à Malte a été multiplié par huit. À Chypre, il a pratiquement triplé. Ceci reflète clairement la situation géographique de ces pays, situés sur les principales routes empruntées par les demandeurs d'asile qui pénètrent dans l'UE, et leur attrait croissant pour les demandeurs d'asile.

... et en 2006

En 2006, les 27 États membres de l'UE ont reçu 192 300 demandes d'asile, soit plus de 15% de moins que l'année précédente (voir tableau 1 et graphique 2). Cette diminution est encore plus manifeste en comparaison du début de la décennie actuelle. Depuis 2001, le nombre de demandeurs d'asile dans l'UE a régressé de plus de moitié. Par rapport au pic enregistré pour l'UE-15 en 1992, le recul est encore plus important (plus de 70%).

La diminution du nombre de demandes introduites a été observée dans la plupart des États membres de l'UE. En Slovaquie, le nombre de demandes a chuté de près de 70%, à savoir de 1 500 à 500. En Lettonie, le nombre de demandeurs d'asile a régressé de 60% (toutefois, seuls 10 dossiers ont été introduits en 2006).

En 2006, la chute la plus importante en termes absolus a été enregistrée en France avec 16 300 demandeurs d'asile en moins que l'année précédente. L'Autriche est seconde avec une baisse de 9 100 demandes, suivie par l'Allemagne avec 7 900 dossiers introduits en moins.

Par ailleurs, plusieurs États membres ont enregistré une hausse sensible des demandes d'asile en 2006. La Suède a fait état d'une augmentation de 38% des demandes (6 000 de plus que l'année précédente), dont 9 000 émanant de ressortissants irakiens (35% des dossiers introduits). La Grèce a reçu 35% de demandes supplémentaires en 2006

(soit 3 000 dossiers), après avoir vu doubler le nombre de demandes en 2005. La Hongrie a enregistré une hausse de 32% (à savoir 500 demandes) par rapport à 2005. En Lituanie, le nombre de demandes d'asile a augmenté de 44%, bien que cette augmentation s'explique essentiellement par la faiblesse des chiffres en 2005 (100 demandes seulement).

En 2006, le Royaume-Uni a fait état de 27 800 demandes, le chiffre le plus élevé de l'ensemble des États membres de l'UE. Cependant, puisque le Royaume-Uni n'est pas en mesure de séparer les demandes nouvelles et répétées, ces chiffres ne sont pas entièrement comparables et doivent être interprétés avec prudence. La France suit avec l'introduction de 26 300 nouvelles demandes (34 800 si on y ajoute les demandes renouvelées). La Suède qui, à l'instar du Royaume-Uni, n'est pas en mesure de distinguer les demandes nouvelles et renouvelées, occupe la troisième place avec 24 300 demandes. Avec 21 000 demandes l'année dernière, l'Allemagne figure en quatrième position, tout en poursuivant la tendance à la baisse enregistrée depuis 1993 (interrompue en 2001 seulement). Le tableau suivant présente un aperçu des demandes d'asile dans les pays de l'UE depuis 1985.

¹ 2006 *Global Trends: Refugees, Asylum-seekers, Returnees, Internally Displaced and Stateless Persons*; UNHCR, June 2007, <http://www.uhcr.org/statistics>

Tableau 1. Nouvelles demandes d'asile 1985-2006

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
EU-27	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	312415	378790	405220	424170	421475	337235	268670	227520	192300
EU-15	159180	191025	162775	210740	291645	397030	511185	672385	516705	300280	263655	227805	242780	295505	352225	370290	375445	385425	297795	228980	201785	173030	
Belgique	5385	7645	5975	4510	8190	12945	15445	17675	26715	14340	11410	12435	11790	21965	35780	42690	24505	18800	13585	12400	12575	8870	
Bulgarie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	370	835	1350	1755	2430	2890	1320	985	700	500	
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	2110	4085	7355	8790	18095	8485	11400	5300	3590	2730	
Danemark	8700	9300	2725	4670	4590	5290	4610	13885	14345	6650	5105	5895	5100	5700	6530	10345	12510	5945	4390	3235	2280	1795	
Allemagne	73830	99650	57380	103075	121320	193065	256110	438190	322600	127210	127935	117335	104355	98645	94775	78565	88285	71125	50565	35605	28915	21030	
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	25	25	5	10	15	10	15	10	10	5	
Irlande	:	:	50	50	40	60	30	40	90	360	420	1180	3880	4625	7725	10940	10325	11635	7485	4265	4305	4240	
Grèce	1400	4300	6300	9300	6500	4100	2700	2110	860	1105	1280	1640	4375	2950	1530	3085	5500	5665	8180	4470	9050	12265	
Espagne	2300	2300	2500	4515	4075	8645	8140	11710	12645	11990	5680	4730	4975	4935	8405	7925	9490	6310	5765	5365	5050	5295	
France	28925	26290	27670	34350	61420	54815	47380	28870	27565	25960	20415	17405	21415	22375	30905	38745	47290	51085	52205	50545	42580	26270	
Italie	5400	6500	11000	1300	2240	3570	24490	2590	1320	1830	1760	680	1890	13100	18450	15195	17400	16015	13705	9630	9345	10350	
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	225	790	650	1620	950	4405	9675	7715	4540	
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	35	20	5	15	25	5	5	20	10	
Lituanie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	240	160	145	305	425	365	395	165	100	145	
Luxembourg	80	90	100	45	85	115	240	120	225	260	280	265	435	1710	2930	625	685	1040	1550	1575	800	525	
Hongrie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1260	:	7120	11500	7800	9555	6410	2400	1600	1610	2115	
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	70	160	255	160	155	350	455	995	1165	1270	
Pays-Bas	5645	5865	13460	7485	13900	21210	21615	20345	35400	52575	29260	22855	34445	45215	39275	43895	32580	18665	13400	9780	12345	14465	
Autriche	6725	8640	11405	15790	21880	22790	27305	16240	4745	5080	5920	6990	6720	13805	20130	18285	30125	39355	32360	24635	22460	13350	
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	600	840	600	3580	3425	3060	4660	4480	5170	6810	7925	5240	4225		
Portugal	70	120	180	250	115	60	235	655	2090	615	330	270	250	355	305	225	235	245	115	115	115	130	
Roumanie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	600	:	:	:	:	2280	1000	885	545	485	380	
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	:	30	35	35	70	335	745	9245	1510	650	1050	1090	1550	500		
République slovaque	:	:	:	:	:	:	:	85	95	140	360	415	645	505	1320	1555	8150	9745	10300	11395	3550	2850	
Finlande	20	25	50	65	180	2745	2135	3635	2025	835	850	710	970	1270	3105	3170	1650	3445	3090	3575	3595	2275	
Suède	14500	14600	18115	19595	30335	29420	27350	84020	37580	18640	9045	5775	9680	12840	11220	16285	23500	33015	31355	23160	17530	24320	
Royaume-Uni	6200	5700	5865	5740	16775	38200	73400	32300	28500	32830	43965	29640	32500	46015	71160	80315	71365	103080	60045	40625	30840	27850	
Islande	:	:	5	:	10	5	20	15	0	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	85	40
Norvège	830	2720	8615	6600	4435	3960	4570	5240	12875	3380	1460	1780	2270	8375	10160	10845	14770	17480	16020	7950	5400	5320	
Suisse	8735	7910	10522	16652	24636	34946	41856	18433	25000	15708	16889	18059	23183	39736	43933	15780	18722	24253	18921	12732	8648	8578	

Remarques:

Les totaux pour l'UE-15 et l'UE-27 couvrent les données pour les pays disponibles.

Données arrondies au multiple de 5 le plus proche.

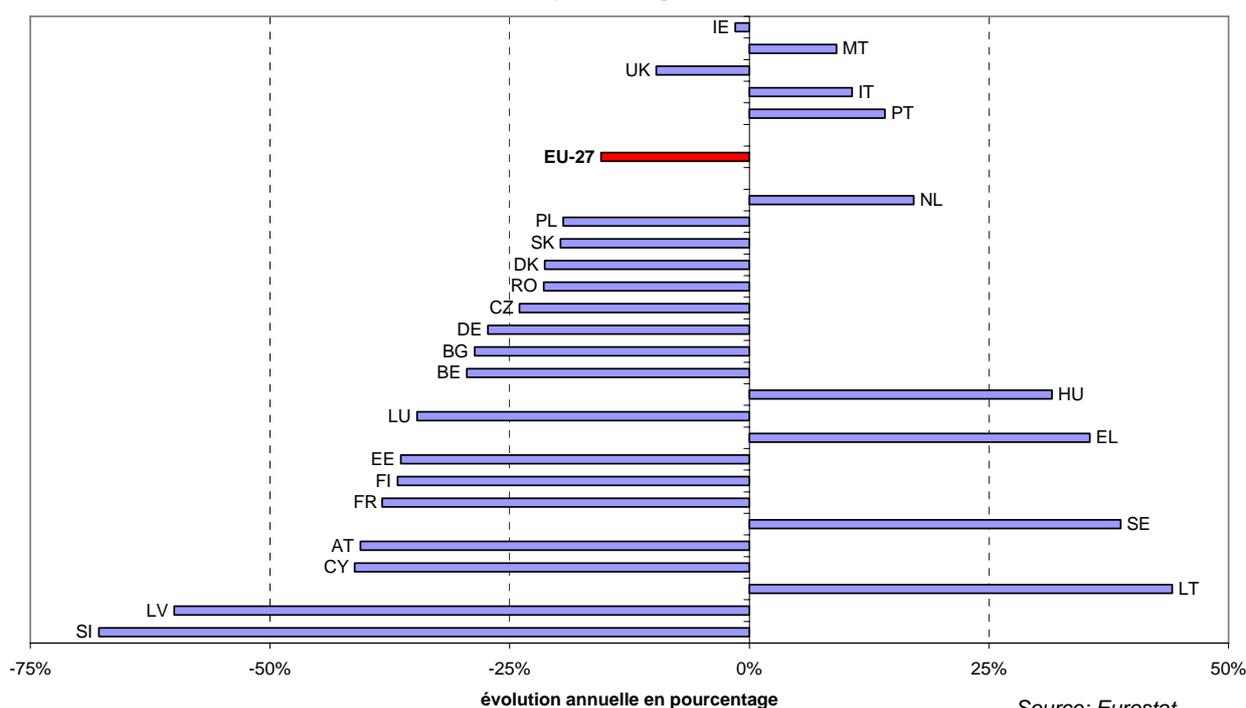
Tous les fournisseurs de données nationaux ne sont pas en mesure de distinguer les demandes nouvelles et les demandes renouvelées.

Statistiques basées sur les dossiers dans certains pays. Voir notes méthodologiques pour une explication plus détaillée.

Italique = données provisoires, normal = données définitives

Source: Eurostat

Graphique 2. Évolution des demandes d'asile dans les États membres de l'UE entre 2005 et 2006 en pourcentage



Les demandes d'asile par rapport à la population

Tableau 2. Nombre de demandes d'asile pour 1000 habitants, 2003-2006

	2003	2004	2005	2006
EU-27	0.7	0.5	0.5	0.4
Belgique	1.3	1.2	1.2	0.8
Bulgarie	0.2	0.1	0.1	0.1
République tchèque	1.1	0.5	0.4	0.3
Danemark	0.8	0.6	0.4	0.3
Allemagne	0.6	0.4	0.4	0.3
Estonie	0.0	0.0	0.0	0.0
Irlande	1.9	1.1	1.0	1.0
Grèce	0.7	0.4	0.8	1.1
Espagne	0.1	0.1	0.1	0.1
France	0.8	0.8	0.7	0.4
Italie	0.2	0.2	0.2	0.2
Chypre	6.2	13.2	10.3	5.9
Lettonie	0.0	0.0	0.0	0.0
Lituanie	0.1	0.0	0.0	0.0
Luxembourg	3.5	3.5	1.8	1.1
Hongrie	0.2	0.2	0.2	0.2
Malte	1.2	2.5	2.9	3.1
Pays-Bas	0.8	0.6	0.8	0.9
Autriche	4.0	3.0	2.7	1.6
Pologne	0.2	0.2	0.1	0.1
Portugal	0.0	0.0	0.0	0.0
Roumanie	0.0	0.0	0.0	0.0
Slovénie	0.5	0.5	0.8	0.2
République slovaque	1.9	2.1	0.7	0.5
Finlande	0.6	0.7	0.7	0.4
Suède	3.5	2.6	1.9	2.7
Royaume-Uni	1.0	0.7	0.5	0.5
Islande	n.a.	n.a.	0.3	0.1
Norvège	3.5	1.7	1.2	1.1
Suisse	2.6	1.7	1.2	1.2

Remarques :
Population au 1er janvier.

Source: Eurostat

Un autre aspect de la répartition des demandeurs d'asile en Europe nous est fourni par la mesure du nombre de demandes par rapport à la population résidente (tableau 2). Le nombre de demandeurs d'asile au sein de l'Union européenne ayant diminué depuis 2002, le taux de demandes d'asile par rapport à la taille de la population a aussi reculé. Alors qu'en 2003, la moyenne était de 0,7 demandes pour mille habitants au sein de l'UE, ce chiffre a pratiquement reculé de moitié en 2006 avec un taux de 0,4.

Les chiffres montrent que Chypre a reçu de loin les demandes d'asile les plus nombreuses pendant la période 2003-2006 en termes relatifs. En 2006, ce pays a enregistré près de six demandes pour mille habitants. Malte et la Suède suivent avec respectivement 3,1 et 2,7 demandes pour mille habitants. Sur l'ensemble de la période, les nombres relatifs de demandes d'asile les plus faibles ont été enregistrés dans les pays baltes, au Portugal et en Roumanie.

Cependant, le modèle de répartition des nouvelles demandes d'asile dans l'UE a évolué et, en 2000, c'était la Belgique et la Slovénie qui recevaient le plus de demandes par rapport à leur population, suivies par l'Autriche en 2001 et 2002. Enfin, l'aperçu général présenté ici ne montre aucun signe de répartition plus équilibrée des nouvelles demandes d'asile sur la base de la population totale.

Pays d'origine des demandeurs d'asile

Le tableau 3 présente les principaux groupes de demandeurs dans les États membres de l'UE-27 pour les années 2003 et 2006. Il montre la relation entre la nationalité des demandeurs d'asile et les pays où ils introduisent leur demande. Cette relation peut s'expliquer par un ou plusieurs des facteurs ci-dessous.

En ce qui concerne les pays de destination, les liens entre le pays d'origine et celui où la demande a été introduite se dégagent encore plus spécifiquement.

Plusieurs facteurs influencent le nombre et la destination des demandeurs d'asile d'une certaine nationalité. S'il est admis que le pays de dernière résidence et le pays d'origine peuvent différer, la proximité géographique entre les pays d'origine concernés et la destination est un facteur important. Parmi d'autres facteurs figurent les liens linguistiques et historiques, la présence de certaines communautés ethniques, la situation économique et les politiques d'emploi et de logement dans les pays de destination, ainsi que les activités des trafiquants d'êtres humains ou la probabilité (réelle ou perçue) que le pays de destination accordera sa protection suite à une demande d'asile. Généralement, les demandeurs d'asile ne choisissent donc pas leur pays de destination au hasard, comme le reflète notamment la corrélation entre la nationalité et la destination.

Parmi les exemples les plus manifestes figurent les citoyens de République démocratique du Congo (Belgique et France), d'Algérie (France et Espagne), d'Angola (Portugal), de Colombie (Espagne), de Somalie (Royaume-Uni, Pays-Bas, Suède et Malte), de la Fédération de Russie, de Géorgie, d'Ukraine et d'Arménie (République tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne et République slovaque).

Enfin, la présence de communautés ethniques établies avec une nationalité spécifique dans le pays d'accueil peut influencer le choix des demandeurs d'asile (par exemple, les citoyens de Turquie et d'ex-Yougoslavie dans plusieurs États membres).

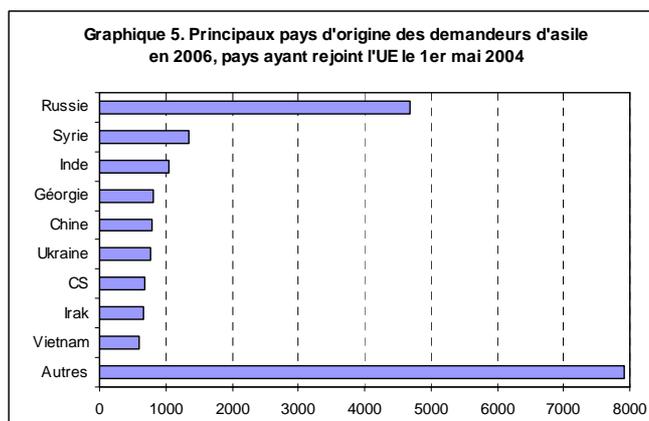
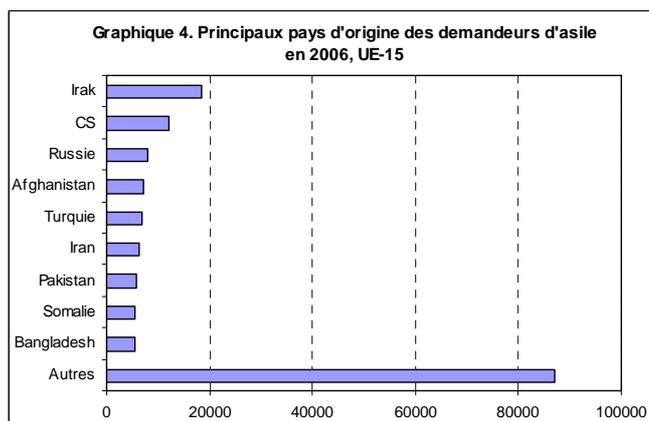
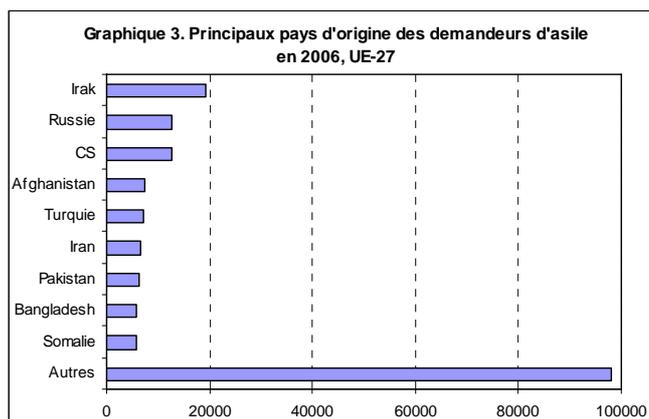
En 2006, un dixième de l'ensemble des demandes d'asile au sein de l'UE a été introduit par des ressortissants irakiens. Avec 19 200 demandes, ils constituent donc le groupe de demandeurs d'asile le plus nombreux, remplaçant la Serbie et le Monténégro (12 700) à la tête de ce classement. La seconde position est occupée par des citoyens russes (12 800), qui avaient constitué le groupe de demandeurs d'asile le plus important en 2003. Cependant, si les Russes représentent une grande proportion des demandes enregistrées dans les pays de l'UE-15 et dans les nouveaux États membres, les Irakiens et les ressortissants de Serbie et du Monténégro ne composent qu'un groupe relativement réduit de demandeurs d'asile en Europe centrale et de l'Est.

Les Russes sont à l'origine d'environ 90% du total des demandes d'asile en Pologne et de près de 70% en Lituanie. Ils forment aussi le groupe le plus important de demandeurs d'asile en Belgique, en Estonie et en Lettonie.

Le nombre de demandeurs d'asile en provenance d'Irak au sein de l'UE a rapidement augmenté en 2006, doublant pratiquement par rapport à 2005. Plus d'un tiers de l'ensemble des demandes d'asile enregistrées en Suède en 2006 ont été introduites par des Irakiens (le nombre de demandes a plus

que triplé depuis 2005). Au Danemark, elles ont représenté environ 25% de l'ensemble des demandes et aux Pays-Bas 20%.

Les Serbes et les Monténégrins, qui occupaient la troisième place parmi les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile au sein de l'UE, figurent parmi les principaux pays d'origine dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest. Ils représentent près de 50% de l'ensemble des demandes en Slovaquie, 40% au Luxembourg, 20% en Autriche et 15% en Allemagne. Les graphiques 3, 4 et 5 présentent les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile dans l'UE-27, l'UE-15 et les douze pays qui ont rejoint l'UE en mai 2004.



CS – Serbie et Monténégro

Source: Eurostat

Tableau 3. Les cinq principaux groupes de demandeurs d'asile par nationalité en nombres absolus en 2003 et 2006

BELGIQUE			
2003		2006	
CD	1565	Russie	1375
Russie	1290	CD	735
CS	810	CS	570
Cameroun	560	Irak	550
Turquie	530	Guinée	375
Autres	8830	Autres	5265
DANEMARK			
2003		2006	
Afghanistan	665	Irak	475
CS	545	CS	255
Irak	440	Afghanistan	120
Somalie	370	Inde	85
Russie	270	Iran	85
Autres	2100	Autres	775
IRLANDE			
2003		2006	
Nigeria	2885	Nigeria	1020
Roumanie	740	Soudan	305
CD	255	Roumanie	290
Moldavie	230	Irak	215
Somalie	185	Iran	205
Autres	3190	Autres	2205
FRANCE			
2003		2006	
Turquie	6760	Turquie	2570
Chine	5295	CS	2195
CD	4405	Sri Lanka	1995
Algérie	2430	CD	1960
Mauritanie	2325	Haïti	1810
Autres	30990	Autres	15740
LITUANIE			
2003		2006	
Russie	270	Russie	100
Inde	25	Bélarus	5
Afghanistan	20	Ghana	5
Pakistan	15	Géorgie	5
Apatrides	15	Pakistan	5
Autres	50	Autres	25
MALTE			
2003		2006	
Somalie	115	Erythrée	390
Liberia	70	Somalie	205
CD	60	Soudan	180
Côte d'Ivoire	45	Ethiopie	125
Erythrée	30	Niger	75
Autres	135	Autres	295
POLOGNE			
2003		2006	
Russie	5535	Russie	3770
Afghanistan	245	Bélarus	55
Inde	235	Ukraine	45
Pakistan	150	Pakistan	40
Ukraine	85	Arménie	30
Autres	560	Autres	285
SLOVENIE			
2003		2006	
Turquie	190	CS	240
Irak	185	Turquie	60
CS	165	BA	45
Iran	85	Albanie	25
MK	75	MK	25
Autres	350	Autres	105
SUEDE			
2003		2006	
CS	5305	Irak	8950
Somalie	3070	CS	2000
Irak	2700	Somalie	1065
Apatrides	1785	Apatrides	815
BA	1395	Russie	755
Autres	17100	Autres	10735
BULGARIE			
2003		2006	
Afghanistan	470	Afghanistan	260
Irak	205	Irak	65
Algérie	150	Arménie	30
Nigeria	95	Iran	20
Irak	95	CS	15
Autres	305	Autres	110
ALLEMAGNE			
2003		2006	
Turquie	6300	CS	3235
CS	4910	Irak	2115
Irak	3850	Turquie	1950
Russie	3385	Russie	1040
Chine	2385	Vietnam	990
Autres	29735	Autres	11700
GRECE			
2003		2006	
Irak	2880	Bangladesh	3750
Pakistan	705	Pakistan	2380
Iran	630	Iran	1415
Afghanistan	595	Afghanistan	1085
Myanmar	495	Iran	530
Autres	2875	Autres	3105
CHYPRE			
2003		2006	
Bangladesh	2075	Syrie	1255
Pakistan	480	Sri Lanka	390
Iran	465	Géorgie	335
Turquie	295	Bangladesh	310
Russie	250	Iran	305
Autres	840	Autres	1945
LUXEMBOURG			
2003		2006	
CS	540	CS	205
Nigeria	85	Russie	45
Algérie	80	Iran	30
Albanie	65	Albanie	20
BA	60	Ukraine	20
Autres	720	Autres	205
PAYS-BAS			
2003		2006	
Irak	3475	Irak	2765
Iran	555	Somalie	1460
Inconnu	520	Inconnu	1040
Afghanistan	490	Afghanistan	930
Somalie	450	Iran	920
Autres	7910	Autres	7350
PORTUGAL			
2003		2006	
Angola	15	CD	15
CS	10	Israël	10
Albanie	5	Ukraine	5
Bélarus	5	Bélarus	5
Russie	5	Russie	5
Autres	75	Autres	90
REPUBLIQUE SLOVAQUE			
2003		2006	
Russie	2665	Inde	705
Inde	1635	Russie	465
Chine	1075	Moldavie	385
Arménie	745	Géorgie	210
Afghanistan	630	Irak	205
Autres	3550	Autres	880
Royaume-Uni			
2003		2006	
Somalie	7195	Erythrée	2725
Irak	4290	Iran	2675
Zimbabwe	4020	Afghanistan	2650
Chine	3495	Somalie	2155
Iran	3495	Zimbabwe	2095
Autres	37550	Autres	15550
REPUBLIQUE TCHEQUE			
2003		2006	
Russie	4850	Ukraine	510
Ukraine	2045	Égypte	420
Rép. Slovaque	1055	Kazakhstan	220
Chine	855	Bélarus	135
Vietnam	565	Russie	135
Autres	2030	Autres	1310
ESTONIE			
2003		2006	
Russie	5	Russie	5
Azerbaïdjan	5	Pays2	0
Géorgie	5	Pays3	0
Pays4	0	Pays4	0
Pays5	0	Pays5	0
Autres	0	Autres	0
Espagne			
2003		2006	
Nigeria	1685	Colombie	2240
Algérie	680	Nigeria	630
Colombie	525	Maroc	280
CD	270	Côte d'Ivoire	235
Côte d'Ivoire	240	Algérie	230
Autres	2365	Autres	1680
LETTONIE			
2003		2006	
Géorgie	5	Russie	5
Pays2	0	Pays2	0
Pays3	0	Pays3	0
Pays4	0	Pays4	0
Pays5	0	Pays5	0
Autres	0	Autres	5
HONGRIE			
2003		2006	
Afghanistan	470	Vietnam	405
Irak	350	CS	385
Géorgie	205	Chine	275
Iran	170	Géorgie	175
Turquie	125	Nigeria	110
Autres	1080	Autres	765
AUTRICHE			
2003		2006	
Russie	6705	CS	2520
Turquie	2855	Russie	2440
Inde	2820	Moldavie	900
CS	2525	Afghanistan	700
Afghanistan	2355	Turquie	670
Autres	15100	Autres	6120
ROUMANIE			
2003		2006	
Irak	245	Irak	70
Chine	165	Somalie	50
Inde	155	Chine	45
Somalie	60	Turquie	25
Iran	50	Géorgie	15
Autres	210	Autres	175
FINLANDE			
2003		2006	
CS	455	Bulgarie	435
Bulgarie	285	CS	280
Russie	280	Irak	220
Turquie	185	Russie	165
Croatie	170	Bélarus	100
Autres	1715	Autres	1075
EU-27			
2003		2006	
Russie	30140	Irak	19215
Irak	21970	Russie	12760
Turquie	21950	CS	12705
CS	18875	Afghanistan	7430
Chine	15150	Turquie	7220
Autres	229150	Autres	132970

Remarques:

CD – Congo, République démocratique du, CS – Serbie et Monténégro, BA – Bosnie-Herzégovine, MK – Ex-République yougoslave de Macédoine, Italie - Pas de ventilation par nationalité disponible pour 2003 et 2006

Source: Eurostat

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Source des données:

La source de tous les tableaux, graphiques et données de la présente publication est Eurostat (sauf mention contraire).

Définitions:

Demande d'asile

Demande introduite par un ressortissant d'un pays tiers ou une personne apatride, assimilable à une demande de protection internationale auprès d'un État membre au titre de la Convention de Genève. Les demandes d'asile couvrent généralement les nouvelles demandes. Toute demande de protection internationale est supposée être une demande d'asile, sauf si la personne concernée réclame explicitement une autre forme de protection, susceptible de faire l'objet d'une demande distincte. Cette définition a pour but de couvrir tous ceux qui réclament une protection sur une base individuelle, peu importe qu'ils introduisent leur demande à leur arrivée à la frontière ou à l'intérieur du pays, et peu importe qu'ils aient pénétré sur le territoire légalement (ex. comme touriste) ou illégalement. Pour déterminer quand une demande d'asile doit être considérée comme introduite, il convient d'appliquer les principes définis par l'article 2 de la décision 1/97 adoptée par le Comité de l'article 18 de la Convention de Dublin, à savoir : « une demande d'asile est réputée introduite à partir du moment où une trace écrite dans ce sens - un formulaire présenté par le demandeur d'asile ou un procès-verbal dressé par les autorités, selon le cas - est parvenue aux autorités de l'État membre concerné. Dans le cas d'une demande non écrite, le délai entre la déclaration d'intention et l'établissement d'un procès-verbal doit être aussi court que possible ».

Demandeur d'asile

Ressortissant d'un pays tiers ou personne apatride ayant introduit une demande d'asile qui n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive.

Convention de Genève

Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés signée le 28 juillet 1951 et modifiée par le Protocole de New York du 31 janvier 1967.

Interprétation du nombre de demandes:

Tous les États membres de l'UE produisent des statistiques sur les demandeurs d'asile, mais la comparaison entre les chiffres nationaux peut malheureusement se révéler difficile voire trompeuse.

Certains États membres fournissent des chiffres sur les individus, alors que d'autres produisent des statistiques basées sur les dossiers (par exemple, un dossier peut couvrir une famille ou un ou plusieurs demandeurs d'asile avec personnes à charge). Le nombre d'individus par demande comptabilisée peut donc varier et, dans de nombreux cas, il est supérieur à 1. Le

nombre d'individus par demande est généralement inconnu. Par conséquent, il est généralement impossible de convertir un type de donnée dans un autre (en Italie, aux Pays-Bas, en République slovaque et en Norvège, les statistiques en matière d'asile sont basées sur les dossiers ; dans d'autres pays, elles sont basées sur les personnes).

Des difficultés supplémentaires sont posées par la manière dont les États membres distinguent les nouvelles demandes d'asile des demandes renouvelées par un seul individu. Ainsi, une personne peut introduire une demande d'asile supplémentaire si sa situation personnelle a changé ou si la situation se détériore dans son pays d'origine. Tous les États membres ne sont pas en mesure d'établir une distinction dans leurs statistiques entre les demandes nouvelles et renouvelées. Dans certains États membres, une nouvelle demande est enregistrée quand un demandeur d'asile qui n'a pas obtenu le statut de réfugié introduit un appel administratif ou juridique contre ce refus. Dès lors, les statistiques relatives aux demandes d'asile dans certains pays peuvent inclure les demandes renouvelées et les appels (le Danemark, la Grèce, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la République slovaque, la Finlande, la Suède, le Royaume-Uni et la Norvège ne distinguent pas les demandes nouvelles des demandes renouvelées).

Enfin, l'interprétation des statistiques peut être rendue difficile par l'évolution de la législation et des pratiques administratives au fil du temps. Il est clair que l'harmonisation des statistiques sur les demandes d'asile se trouverait grandement facilitée par l'harmonisation des procédures d'asile. Bien que les statistiques disponibles puissent donner une idée des tendances en la matière, les comparaisons détaillées entre les pays et les années doivent donc être menées avec prudence.

Abréviations

L'UE-15 comprend la Belgique (BE), le Danemark (DK), l'Allemagne (DE), l'Irlande (IE), la Grèce (EL), l'Espagne (ES), la France (FR), l'Italie (IT), le Luxembourg (LU), les Pays-Bas (NL), l'Autriche (AT), le Portugal (PT), la Finlande (FI), la Suède (SE) et le Royaume-Uni (UK).

L'UE-27 inclut les pays de l'UE-15 et : la Bulgarie (BG), la République tchèque (CZ), l'Estonie (EE), Chypre (CY), la Lettonie (LV), la Lituanie (LT), la Hongrie (HU), Malte (MT), la Pologne (PL), la Roumanie (RO), la Slovaquie (SK) et la Slovaquie (SK).

Politique d'asile de l'UE:

La Direction générale « Justice, liberté et sécurité » (DG JLS) est chargée de la définition de la politique de l'UE en matière d'asile. Pour plus de détails, veuillez consulter:

http://www.ec.europa.eu/justice_home/index_fr.htm

Pour en savoir plus:

Données:

[Page d'accueil d'Eurostat/Population et conditions sociales/Population/Migrations internationales et asile/Asile/Demandes d'asile par nationalité](#)

[Page d'accueil d'Eurostat/Population et conditions sociales/Population/Migrations internationales et asile/Asile/Nouvelles demandes d'asile par nationalité - Données mensuelles](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support :

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui :

<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>
E-mail: info@publications.europa.eu